

Depuis quelques mois, un nombre toujours plus grand de Canadiens se demandent si la solution du problème ne résiderait pas dans les marchés de troc, ou bilatéraux, entre la Grande-Bretagne et le Canada. Alors que les pays européens parviennent à échanger des produits avec la Grande-Bretagne, il est difficile de comprendre pourquoi le Canada n'en peut faire autant. Pour ma part, je crois que le troc constitue, dans la plupart des cas, un procédé rétrograde. La plupart des Canadiens, s'ils avaient le choix, préféreraient conserver le commerce plurilatéral; mais tout indique qu'ils n'auront pas le choix.

Je cite un autre extrait du même numéro du *Financial Post*:

Les chiffres établis par le ministère fédéral du Commerce d'après des renseignements officiels révèlent l'existence de 100 à 150 marchés de troc ou marchés bilatéraux, la plupart entre les pays d'Europe.

Les Anglais semblent avoir décidé que, désormais, leur commerce extérieur se fera surtout au moyen d'échanges bilatéraux. Si nous voulons continuer à commercer avec la Grande-Bretagne, il va nous falloir, semble-t-il, adopter le même procédé.

Le 9 février j'ai demandé au ministre du Commerce (M. Howe) s'il avait étudié la possibilité de conclure un accord avec la Grande-Bretagne en vue d'opérations compensées. Voici sa réponse telle qu'elle est publiée à la page 407 du *hansard*:

Le gouvernement canadien n'aime pas beaucoup s'engager officiellement dans cette voie... Partisan du commerce plurilatéral, le Gouvernement s'oppose à tout régime susceptible de nuire à ce commerce.

Voilà une réponse plutôt brusque et même au risque de paraître présomptueux, je dirai qu'elle manquait de sagesse. Le ministre devrait admettre que notre régime de commerce entre la Grande-Bretagne et le Canada est défectueux. Si le vieux régime ne fonctionne pas, nous devrions peut-être en essayer un autre. Les journaux rapportent souvent qu'il est rumeur d'un autre accord à l'égard du blé cette fois, entre la Russie et la Grande-Bretagne, en vue d'opérations compensées. Le ministre a été optimiste cet après-midi. Il a dit que nous avons un marché assuré mais qu'il ne subsistera que quelques mois encore et si par hasard nous nous réveillons un jour pour constater que la Grande-Bretagne a conclu un accord en vue d'opérations compensées avec la Russie à l'égard du blé, le fondement même du régime économique non seulement des Prairies mais du pays entier en sera ébranlé. Voilà pourquoi j'affirme que si le troc ou le commerce bilatéral constitue l'unique moyen qui nous permette de conserver nos débouchés en Grande-Bretagne, nous ne devrions pas hésiter à y

recourir. Il ne s'agit nullement de savoir si le troc nous plaît ou non; cette question n'entre pas en ligne de compte. Il s'agit de savoir si, afin de conserver nos débouchés en Grande-Bretagne, et à vrai dire pour assurer notre survivance économique, nous sommes disposés à adopter cette méthode au cas où les Anglais le désireraient ou l'exigeraient.

J'ai trouvé plutôt étrange l'aversion du ministre du Commerce (M. Howe) à l'égard du commerce d'État. Pourtant, je me rappelle que, durant l'année où j'ai commencé à siéger ici, le ministre et quelques-uns de ses collègues ont pris une part active à la conclusion avec la Grande-Bretagne d'un accord comportant la vente de 600 millions de boisseaux de blé canadien. S'il a pu agir ainsi à cette époque, pourquoi craint-il aujourd'hui de prendre une initiative du même genre.

Je crois qu'il y a partout au Canada de nombreux libéraux qui ne redoutent nullement les effets de tels accords commerciaux. Ainsi, il y a quelques semaines à peine, dans une lettre adressée au *Times* de Londres, le premier ministre Byron Johnson de la Colombie-Britannique laissait entendre que sa province échangerait volontiers du bois de construction contre de l'acier de Grande-Bretagne.

Il importe qu'une décision soit bientôt prise au sujet du commerce; on ne saurait la retarder indéfiniment. Dans la ville de Moose-Jaw, où j'habite, la *Swift Canadian Company* exploite un établissement qui emploie normalement 500 hommes. Deux cents hommes environ chôment actuellement parce que la Grande-Bretagne achète moins de viande de nous qu'auparavant. On peut en dire autant des minoteries canadiennes; plusieurs ont fermé leurs portes ou ont congédié des employés parce que la Grande-Bretagne n'achète plus autant de farine.

J'ai déjà parlé du sort des producteurs de pommes.

M. Cruickshank: De la Saskatchewan?

Une voix: Plumes de cheval!

M. Cruickshank: Les producteurs de pommes de la Saskatchewan?

M. Thatcher: Que nous le reconnaissons ou non, déjà nous éprouvons de la difficulté à écouler nos produits. Le Parlement ne peut rester inactif, ni attendre les événements, se contentant d'espérer qu'un hasard nous permettra de reconquérir le marché britannique.

A titre de Canadiens, nous devons comprendre la situation de la Grande-Bretagne. On ne peut qu'admirer son magnifique redressement économique depuis quelques années.